

## Bulletin d'adhésion 2022

### Cotisation (cocher) :

Individuelle		Institution	
Association		Entreprise	
Collectivité		Autre	

Membre (nom ou raison sociale) :

Représenté(e) par :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél :

Email :

Date :

Signature :

### Montant des cotisations :

- individuelle = 10 € (gratuité pour étudiants, services civiques, BRSA et cas particuliers)
- association = 50 € (20 € en cas d'adhésion au RADSI ou à So Coopération)
- établissement = 100 €  
scolaire
- collectivités = 50 €, si moins de 1 000 habitants  
= 100 €, si moins de 5 000 habitants  
= 500 €, si moins de 10 000 habitants  
= 1 000 €, si plus de 10 000 habitants
- entreprises = 100 €, si moins de 10 salariés  
= 500 €, si plus de 10 salariés

Par chèque à l'ordre de MAISON DES CITOYENS DU MONDE

La MCM est désormais reconnue d'intérêt général, ainsi les **adhésions et dons sont déductibles des impôts**. Nous vous fournirons un **reçu fiscal sur simple demande**.

Maison des Citoyen.ne.s du Monde du 64  
2, Esplanade Vandenberghe – 64 140 Billère  
07 77 80 13 53 – [accueil@mcm64.fr](mailto:accueil@mcm64.fr) – <http://www.citoyen-ne-sdumonde.org/>



Soutenu  
par

